

EPS

EPS : Une priorité nationale avec les arts et la culture

Deux priorités en EPS

- La natation scolaire avec le Savoir Nager
- Le vélo avec le Savoir Rouler



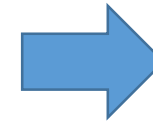
Des orientations

- La pratique motrice et sportive
- La citoyenneté
- La santé
- La culture
- Les méthodes et outils



Orientations départementales
des 5 dernières années

Orientations départementales
actuelles



Complémentarité et synergie
avec les autres pratiques
sportive en dehors de l'école
(temps de l'enfant)

3h d'EPS
hebdo

Prévoir au minimum 30'
d'activité physique par jour
en dehors des récréations

Projets nationaux

Génération 2024

Profiter de l'échéance Paris 2024 pour :

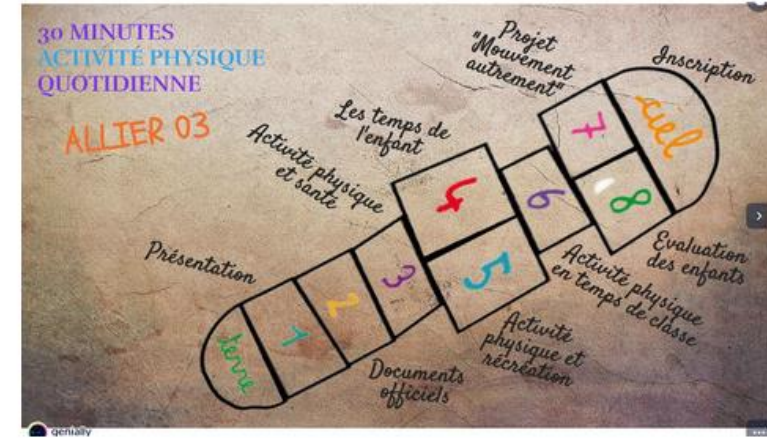
- Valoriser les actions existantes dans l'établissement
- Favoriser une dynamique d'établissement
- Développer des liens avec les valeurs de l'Olympisme et le Paralympisme

Cliquez sur l'image du padlet.



30 minutes APQ

Cliquez sur l'image : 30 minutes d'activité physique quotidienne (en plus de l'EPS)



SAVOIR NAGER (ASNS) et AISANCE AQUATIQUE (classes bleues)

Le Savoir Nager 2022 dans le département

Ces documents ont été élaborés par l'équipe EPS de l'Allier après consultation de professeurs d'EPS du département et de MNS et suite à plusieurs expérimentations.

- Le test à faire passer. Document ALLIER

SAVOIR ROULER

Année scolaire 2020-2021 une priorité en EPS

Le Savoir Roler à Vélo répond à votre attente : Il permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Il s'inscrit dans tous les temps de vie de l'enfant, en club, à l'école, au centre de loisirs, etc.

A l'école, il s'intègre parfaitement aux activités du « plan mercredi » et il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route - APER.

BLOC 1 : SAVOIR PÉDALER

Apprendre les fondamentaux du vélo (2 à 5h en fonction du niveau observé des enfants)

Compétences à observer :

- Être capable de mettre son casque et de le régler ;
- Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (A minima : cadre, potences, guidon, roues, fourche, dérailleurs, pédale, pédalier, pédale, vélo) ;
- Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (déclatage, freins, catadioptrique, sonnette) ;
- Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues ;
- Être capable de maîtriser les fondamentaux de l'activité et notamment :
 - Montre et découvre de son vélo à l'arrêt ;
 - Démarrer un pied au sol ;
 - Conduire son vélo en ligne droite ;
 - Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (A minima : cadre, potences, guidon, roues, fourche, dérailleurs, pédale, pédalier, pédale, vélo) ;
 - Rouler dans un couloir délimité (20 cm sur 20m en position « cavalier » ;
 - Prendre des informations en roulant ;
 - Être capable d'effectuer un virage à 90° ;
 - Franchir un petit obstacle ;
 - Changer ses vitesses.

BLOC 2 : SAVOIR CIRCULER

Découvrir la mobilité en milieu sécurisé

Ce deuxième temps d'apprentissage a pour objectif de transmettre les compétences liées à la sécurité routière en milieu fermé.

Il s'agit de connaître les règles de la mobilité à vélo, communiquer pour affirmer les besoins d'une volonté de changer de direction et découvrir les itinéraires du côté de la route.

Compétences à observer :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ;
- Être capable de circuler en respectant le code de la route ;
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, retardés, transports en commun...) ;
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique ;
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.

Moyen pour observer les compétences :

Tout moyen d'observation ou à l'occasion d'un parcours individuel (type parcours sécurité routière en milieu fermé).

BLOC 3 : SAVOIR ROULER À VÉLO

la déplacer en situation réelle (2h à 5h en fonction du temps passé sur le bloc 2)

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

Compétences à observer :

- Être capable de circuler en respectant le code de la route ;
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, retardés, transports en commun...) ;
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique ;
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.

Moyen pour observer les compétences :

À l'occasion d'une sortie de groupe sur la voie publique avec accompagnement ou à l'occasion d'un parcours individuel sur un itinéraire, dans la rue, piéton et reconnu au moment, visible et noté par les encadrants sur chaque section.

ASNS : Attestation du « Savoir nager » en sécurité- Fiche test

L'attestation du « savoir nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation liées par le programme d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et 6ème).

La maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou réalisée sur aqueduc d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école.

Le parcours doit être réalisé en continu, sans reprise d'appui au bord du bassin et sans lunettes. L'évaluation n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.

PARCOURS DE COMPÉTENCES							
50 m de distance composée de 16 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appui au bord du bassin, sans aide à la flottaison et sans limite de temps.							
Chute arrière du bord de la piscine	Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplacé vertical de 15 secondes au signal sonore	Demi-tour et passage d'une position ventrale à une position dorsale	Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore une surface horizontale dorsale pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Ancre à élément fixe et stable
PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test							
Parcours à réaliser si possible sur une large éponge à deux lignes d'eau et éloigné du bord.							
0 m	3,5 m	5 m	25 m	45 m	46,5 m	50 m	
	Observation	Début de 20 m de ventre	Règles sèches pour aquilites	Demi-tour, passage de position ventrale à dorsale	Début de 20 m de dos	Règles sèches pour aquilites	Observation
L'entrée doit être à l'arrière du bassin. L'eau en surface doit être calme.	Déplacement sans reprise d'appui au bord du bassin et sans aide à la flottaison.	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appui au bord du bassin et sans aide à la flottaison. Le matériel est placé sur le bord du bassin à une hauteur de 1,50 m.	Dans une zone calme, sans reprise d'appui au bord du bassin et sans aide à la flottaison. Le matériel est placé sur le bord du bassin à une hauteur de 1,50 m.	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appui au bord du bassin et sans aide à la flottaison. Le matériel est placé sur le bord du bassin à une hauteur de 1,50 m.	Dans une zone calme, sans reprise d'appui au bord du bassin et sans aide à la flottaison. Le matériel est placé sur le bord du bassin à une hauteur de 1,50 m.	L'obstacle est placé sur le bord du bassin à une hauteur de 1,50 m.	Déplacement sans reprise d'appui au bord du bassin et sans aide à la flottaison.

Projets EPS

Département

- **Montluçon**
 - **Inscription ADAGE**
- **Moulins**
 - **Inscription ADAGE**
- **Vichy**
 - **Inscription ADAGE**

Circonscription

- Natation (ASNS et Test CE2 : protocole de remontée des résultats)
- Triathlon
- Activités avec partenariat
- ...

Un document d'inscription aux divers projets de la circonscription vous sera transmis.

Relation à l'USEP

Voir lettre USEP de début d'année.

Animations pédagogiques

- Le spectacle vivant
- Savoir rouler
- Santé et EPS

Lien utile pour la pratique de l'EPS (Anciens documents du site de l'IA)

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/premier-degre/dsden03/2022/07/05/leps-a-lecole-dans-lallier/>

Livret Repères

Un livret est distribué à chaque école.

- Est photocopiable
- Propose des éléments **d'autoévaluation par l'élève**
- Propose des éléments pratiques dans l'APSA
- Concerne 42 activités
- Concerne tous les niveaux de classe

Le cahier EPS



	REPERES D'APPRENTISSAGES De la Grande Section au CM2	Circonscription :		CHAMP D'APPRENTISSAGE Sémiotique Champ 1 Champ 2 Champ 3 Champ 4
		Ecole :		
		Nom et prénom :		
		Date de naissance :		

A compléter en classe de manière collective ou individuelle (case à cocher ou vocabulaire à replacer).

Mon comportement	J'aide à installer et à ranger le matériel.			Je sais donner le départ par un codage oral et visuel.			Je remets en place les obstacles tombés ou déplacés.			Je sais juger l'arrivée.			Je sais chronométrer.		
Niveau	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3
Validation															

Mes connaissances				

Vocabulaire à replacer :
110 m haies – départ – stade et couloirs – starting-blocks

Mes capacités motrices

Niveau 1	SE DEPLACER VITE – LONGTEMPS – EN FRANCHISSANT DES OBSTACLES. RÉALISER LA COURSE SUR LA DISTANCE DÉFINIE.					
Je suis capable de ...	Me déplacer le plus vite possible après le signal (départ assis, accroupi, couché, ...).	Dépasser un camarade si je le peux.	Poursuivre ma course jusqu'à la ligne d'arrivée.	Me déplacer longtemps sans être essoufflé(e).	Continuer mon déplacement en courant ou en marchant sans m'arrêter.	Franchir des obstacles en poursuivant la course.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Niveau 2	SE DEPLACER VITE – LONGTEMPS – EN FRANCHISSANT DES OBSTACLES. RÉALISER DES COURSES EN GERANT LES RÉACTIONS DE SON CORPS.					
Je suis capable de ...	Augmenter ma vitesse pour faire augmenter mon rythme cardiaque.	Augmenter ma vitesse en adaptant mes foulées sur 40 m.	Varer les vitesses lors d'une course longue pour arriver le plus tôt possible.	Contrôler et calculer les battements de mon cœur.	Me déplacer sans m'arrêter (800 à 1200 mètres).	Me déplacer le plus vite possible en m'adaptant à des obstacles de hauteurs différentes.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

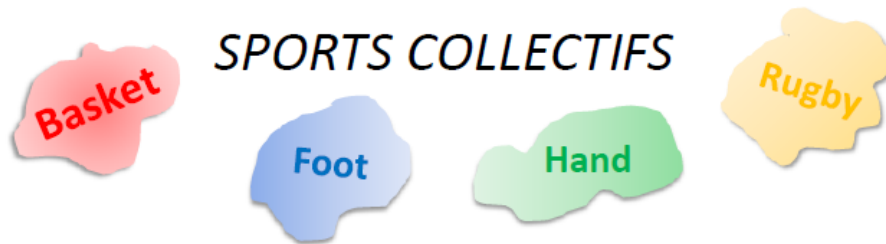
Niveau 3	SE DEPLACER VITE – LONGTEMPS – EN FRANCHISSANT DES OBSTACLES. ADAPTER SON EFFORT ET SA GESTUELLE AU TYPE DE COURSE.					
Je suis capable de ...	Augmenter en même temps le rythme et l'amplitude de mes foulées.	Me déplacer à ma vitesse maximum sur 50 m.	Gérer mes efforts pour rendre efficace mon allure de course.	Parcourir une distance de plus en plus longue (jusqu'à 2000 mètres).	Franchir des haies sans ralentir ni avant ni après.	Passer des haies à distance régulière en adaptant mon pied d'appel.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nouveauté

~~BASKET-FOOT-HAND-RUGBY~~ **MODULE DECOUVERTE**

MODULE DECOUVERTE

Cycle des apprentissages fondamentaux



Equipe EPS DSDEN de l'ALLIER
Comités départementaux ALLIER

Document sports collectifs cycle 2 :
*Réalisation avec les comités
départementaux et expérimenté en classe*

L'EQUIPE
DEPARTEMENTALE EPS
DE L'ALLIER
PRESENTE

S C' S
NAGER S
V O I R S
R T R O P L E

Projet départemental Natation
Actualisation Avril 2021

ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Allier

Document natation :
*Clarification des attendus et des progressions
s'appuyant sur la conférence de consensus 2020*

Communication EPS

Nouvel espace EPS mis à jour.

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/premier-degre/dsden03/categorie/education-physique-et-sportive/>



Espace pédagogique de la DSDEN 03

PREMIER DEGRÉ DANS L'ALLIER

ACCUEIL ESPACE DIRECTEURS PARCOURS ▾ PLANS ▾ DISCIPLINES ▾ CYCLES ▾ ESPACE FORMATION ▾

Accueil » Education Physique et Sportive

Education Physique et Sportive

30 articles



CYCLE 1 / CYCLE 2 / CYCLE 3 /
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE /
PARCOURS CITOYEN / PARCOURS EAC /
PARCOURS SANTÉ

L'EPS à l'école dans l'ALLIER
(ACCUEIL)

par Mickael Bellec

Publié 5 juillet 2022



CYCLE 1 / CYCLE 2 / CYCLE 3 /
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE /
PARCOURS EAC

Activités physiques et sportives

APSA

par Mickael Bellec

Publié 5 juillet 2022



CYCLE 1 / CYCLE 2 / CYCLE 3 /
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

La natation dans l'Allier

APSA

par Mickael Bellec

Publié 5 juillet 2022

LE PERIODIQUE EPS de l'ALLIER

AU SOMMAIRE

1. Avant propos...
2. Reporter sportif
3. Danse/Actibloom
4. Natation/Actibloom
5. Article Revue EPS
6. Accompagnement de l'activité natation
7. IMPRO 03, c'est parti !
8. Cosne d'Allier à Autrans

A lire en ligne pour bénéficier des liens interactifs ou à imprimer pour l'école.

Deuxième numéro de l'année scolaire 2019-2020.
Actualités des écoles primaires et de l'équipe EPS premier degré de l'Allier.

Numéro 15

Sur TWITTER : @Eps03degre1

Adresse du site EPS :
<http://www.ac-clermont.fr/dsden03/action-educative/ressources-pedagogiques/eps/>

1

Informations EPS
et projet Allier en
temps réel :

Abonnez-vous à :
Twitter @Eps03degre1
Facebook Conseillers Péda Eps Allier

Démarches administratives

Education Physique et Sportive

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE / SÉCURITÉ

Documents officiels et administratifs EPS

par Mickael Bellec | Publié 5 juillet 2022

[Retour Accueil](#)



• Programmes EPS

Les programmes nationaux et plus spécifiquement ceux d'EPS avec les liens vers les compléments aux programmes...



• Textes réglementaires nationaux

Les textes à connaître plus spécifiquement sur les APS : circulaire natation, Savoir Nager, encadrement des APS, intervenants, activités interdites...



• Textes réglementaires départementaux

La charte des intervenants dans l'Allier, indication sur des activités spécifiques...



• Les partenariats sportifs

Les coordonnées et les conventions...



• Les agréments

Les imprimés pour les demandes d'intervenants à destination des directeurs ou des responsables de structures, les modalités des sessions d'agréments...



• Les sorties scolaires

Les taux d'encadrement, les imprimés, les finalités et les précautions à prendre...



EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE /
SÉCURITÉ

Documents officiels et administratifs EPS

Règlementation EPS

Agréments

Merci d'utiliser les imprimés à jour qui se trouvent sur le site DSDEN.

Les imprimés de demande d'agrément d'intervenants • Demandes faites par les directeurs d'école

- Imprimé IBO : ([version texte](#)) autorisation du directeur pour des interventions occasionnelles (moins de deux interventions) ([En version PDF](#))
- Imprimé IB : ([version texte](#)) agrément pour intervenant bénévole ([En version PDF](#))
- Imprimé IR : ([version texte](#)) agrément pour intervenant rémunéré ([En version PDF](#))
- •**Protocole de remontée des imprimés : [synthèse](#)**
- •**Demandes faites par les structures pour le personnel rémunéré**

[Imprimé structures avec personnel rémunéré](#) (piscine, collectivité territoriale, centres équestres...)

- •**Demandes faites par les structures pour des personnes bénévoles**

[Imprimé pour les bénévoles en structure](#) (pas de diplôme spécifique)

- •**Co-enseignement professeur d'école et professeur d'EPS : [Imprimé co-enseignement en EPS](#)**

Des sessions sont à prévoir bien en amont des séances prévues.

Merci d'informer dès que possible de vos intentions de projets nécessitant des intervenants.

Sortie scolaire

- Des documents administratifs en fonction du type de sortie
- Un document « projet pédagogique » type pour simplifier l'écriture et la lecture

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE / SÉCURITÉ

Les sorties scolaires

par Mickael Bellec | Publié 4 juillet 2022



Lien vers la page des [imprimés](#)

Les taux d'encadrement nécessaires pour les sorties scolaires : [document](#)

Organiser une sortie scolaire : [diaporama de présentation synthétique](#)

Les taux d'encadrement pour les activités sportives : [lien vers la page](#)

- Trame type de projet pédagogique à joindre à l'imprimé administratif de sortie scolaire : [projet](#)


1

PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF

Sortie scolaire avec nuitée

- Imprimé de sortie scolaire avec nuitée : [document](#)

Année scolaire 202. – 202.

 <p>ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND</p>	<p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Allier</p>	<p>Division des Elèves et de la Scolarité Château de Bellevue Rue A. Grand CS 800 97 03403 YZEURE CEDEX ☎ 04.70.48.02.00</p>	<p>DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S) Annexe 2</p>
---	---	--	--

Un Référentiel EPS :

- Pour connaître toutes les conditions nécessaires à la pratique de chaque APS spécifique.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE / SÉCURITÉ

Textes réglementaires départementaux

par Mickael Bellec | Publié 4 juillet 2022



Intervenants extérieurs dans l'Allier

Charte départementale des intervenants extérieurs : [novembre 2016](#)

Document synthèse sur les intervenants : [à destination des directeurs.](#)

Réglementations activités sportives

•Référentiel des activités dans le département de l'ALLIER :

Référentiel départemental (ALLIER)

Activités physiques et sportives

Sécurité – Conditions de travail

Un exercice départemental PPMS sera programmé une nouvelle fois cette année tenant compte des contraintes sanitaires.

Le référentiel des directeurs d'école (au niveau santé-hygiène et sécurité) sur le site DSDEN 03.



Au moins deux exercices PPMS et deux incendies sont obligatoires avec nécessité d'en évaluer la réussite.

ACCUEIL ESPACE DIRECTEURS PARCOURS ▾ PLANS ▾ DISCIPLINES ▾ CYCLES ▾ ESPACE FORMATION ▾

Accueil » Sécurité » Sécurité et conditions de travail (ACCUEIL département de l'Allier)

SÉCURITÉ

Sécurité et conditions de travail (ACCUEIL département de l'Allier)

par Mickael Bellec | Publié 18 juillet 2022



1. [Conditions de travail des personnels de l'éducation nationale département de l'Allier](#)
2. [La sécurité dans les établissements scolaires de l'Allier](#)
3. [La sécurité routière](#)



- Livret complet Collèges de l'Allier : [document](#)
- Livret complet Ecoles de l'Allier : [document](#)
- Acteurs ressource Collège : [document](#)
- Acteurs ressource Ecole : [document](#)

Merci de transmettre toute demande concernant :

- Le PPMS
- Le DUERP
- Les registres SST et DGI

Transmettre la nature et la période des travaux éventuels sur l'école.



Votre premier interlocuteur concernant ce domaine est l'assistant de prévention de la circonscription (CPC EPS).

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/premier-degre/dsden03/2022/07/18/securite-et-conditions-de-travail/>